



Devenir professeur des écoles

Transmettre des connaissances et accompagner les élèves

- Élaborer et mettre en oeuvre des séances d'apprentissage ou d'enseignement
- Organiser la vie de la classe
- Accompagner les enfants et les familles
- Participer à la vie de l'établissement

ÉDUCATION NATIONALE
Des femmes et
des hommes qui
changent la vie
pour toute la vie

Pourquoi pas vous ?

Cinq bonnes raisons de rejoindre l'académie de Rennes

- 1 Un métier qui a du sens, au service de notre jeunesse
- 2 Transmettre et partager une passion
- 3 Concilier vie professionnelle et personnelle
- 4 Travailler en équipe dans un lieu qui rassemble
- 5 Exercer un métier polyvalent social et créatif

Des possibilités de recrutement sans concours

Prérequis

- Diplôme Bac+3
- Attestation du brevet de natation
- Attestation du brevet de secourisme (PSC1)

Conditions de travail

- Contrat à durée déterminée d'un an
- À partir de 2 042 € bruts/mois
- 75% du titre de transport remboursés dans la limite de 104,04€/mois
- Mutuelle

Les + de l'Éducation nationale

- Préau : loisirs, culture et sports à tarifs préférentiels
- Pass éducation : gratuité des musées et monuments nationaux

Passer un concours :

- CRPE : concours de recrutement de professeur des écoles (Catégorie A)

En savoir plus sur les concours : www.ac-rennes.fr/concours-et-examens-de-personnels

Se renseigner sur les concours : consulter le site " devenirenseignant.gouv.fr "



Nos offres d'emploi

Retrouvez toutes nos offres d'emploi avec ou sans concours sur www.ac-rennes.fr/l-academie-recrute